L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux: 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLÉANS
JEUDI, 9 OCTOBRE 1890.

THEATRE DE L'OPERA.

Arrivée de la troupe.

À l'heure où on lira ces lignes la nouvelle troupe de l'Opéra sera à la Nouvelle Orléans, sauf délai, fort improbable, d'ailleurs, car le dernier télégramme venu d'elle, est daté de Chattanooga. Elle est attendue aujourd'hui jeudi, à 7 heures du matin, par la ligne Queen & Crescent. Sans nul doute ces artistes seront joyeux de voir finir cette dernière étape d'un long voyage et de prendre pied dans la ville où ils vont passer quatre mois.

Qu'ils en aient l'assurance, du reste, ce n'est point à eux seulement que cette arrivée cause de la joie, et nous ne nous avançons pas trop en écrivant que, quand nous leur souhaitons ici une cordiale bienvenue, nous sommes l'écho d'une immense majorité de la population.

On a beau dire, beau faire; on a beau se livrer plus ou moins pédantesquement —et sur des airs connus à des démonstrations transcendantes et tenter de prouver—en formule algébrique— les droits de priorité, de supériorité de telle ou telle école en musique, la grande masse de notre public est d'avis que la France ou plutôt Paris, ce rendez-vous de presque toutes les hautes individualités de notre sphère, est encore le foyer d'où l'art irradie avec le plus d'éclat, avec le plus d'intensité. À ce foyer-là il faut toujours revenir, et ce n'est pas nous qui y contredirons.

En effet ce retour nous semble éminemment logique, car Paris qui ne saurait s'inféoder longtemps à une école quelle qu'elle soit, Paris a des tendances essentiellement cosmopolites, et le contact constant de toutes les nationalités y crée des talents aussi éclectiques qu'ils sont élevés. On dirait que le cerveau du monde vibre dans ce cerveau de Paris, un véritable caravansérail intellectuel où se rencontrent toutes les races, comme pour en réagir les unes sur les autres, opérer une sorte de fusion, et produire des types composites.

Dans ce Paris, dans son air ambiant il est un nous ne savons quoi qui pousse même les personnalités les plus accentuées déjà pourtant, à se modifier, en grandissant dans cette modification. Pour ne citer que deux exemples en musique—car de la musique seulement nous voulons parler ici—rappelez-vous Rossini, Meyerbeer, et dites-nous si ces deux génies n'ont pas eu comme une translation dans leur manière, dans leur talent, une fois dans ce milieu de Paris.

À la Nouvelle Orléans surtout—de ce côté de l'océan—on apprécie sainement, finement ces choses de l'esprit qui nous viennent de France, et depuis près de trois quarts de siècle on y a toujours maintenu, sauf quelques interruptions commandées par de douloureuses circonstances, une scène française lyrique et fréquemment aussi, une scène dramatique, qui maintes fois n'eut rien à envier aux théâtres les plus cités de France, Paris excepté.

Et encore, permettez-nous de l'ajouter, si vous consultiez nos archives théâtrales, vous y verrez qu'en plus d'une saison notre scène se chauffa, partiellement tout au moins, du même bois que Paris.

C'est-à-dire qu'elle posséda des artistes qui avaient marqué à l'Opéra, à l'Opéra Comique de ce même Paris.

Si bien que, sous le rapport du théâtre, le goût aurait pu se former, s'affiner ici, rien que par la venue de ces sujets hors de pair. Mais à cette venue là ne se borne point la cause de pareil développement. Bonne partie de notre population est voyageuse par tempérament ou par affaires; il s'en suit qu'elle connaît à peu près toutes les personnalités brillantes de l'art, et sous toutes ses formes.

Dès lors n'a point l'étonnement facile; elle saisit vite le fort et le faible de tel ou tel sujet; elle a l'intelligente habitude de l'appréciation et aussi le bon vouloir que donne presqu'invariablement l'amour de cet art.

Ce public ne se met point à la remorque des gens de parti pris qui, prétendus virtuoses du goût, condamnent avant d'avoir entendu et se prodiguent en négations, sous le prétexte peut-être que deux négations valent une affirmation. Mais ce public ne se mêle pas non plus au chœur de ces braves béotiens, de tous les temps et de toutes les provinces, qui, eux aussi, sans attendre audition, clament et proclament de confiance, que celles-ci ou ceux-là réalisent l'idéal et vont nous démontrer par A plus B que jusque-là vous avez été dupes de faux semblants.

Non, notre public a la juste fierté de ne pas se laisser ainsi donner le la par qui y détonne souvent; il a son initiative, il écoute, il juge par lui même, rien que par lui.

Mais, et nous répétons ici ce que bien des fois nous avons dit à ceux qui nous font l'honneur de nous lire: la caractéristique de ce public, c'est la bienveillance.

Il sait que, si bien classée que soit notre scène, nous ne saurions avoir prétention, jusqu'à nouvel ordre du moins, d'obtenir de ces ensembles qu'on a le droit d'exiger de théâtres subventionnés—sans compter que ceux-là ne le possèdent pas toujours; il sait qu'il est une moyenne artistique à peu près infranchissable, avec les ressources dont nous disposons, et de cette moyenne il se contente sagement.

De plus il est essentiellement friand de spectacles, et quand un théâtre, forcément fermé durant de trop longs mois, se rouvre, il y revient, il y accourt avec des joies comme enfantines. C'est là une prédisposition très précieuse et Dieu nous garde de faire le procès à ceux que l'on appelle *gobeurs* dans l'argot de l'art.

Oui, une inauguration de campagne théâtrale est toujours une fête véritable à la Nouvelle Orléans et l'on peut dire que devant un auditoire déjà pris de pareil entrain, la cause est à moitié gagnée pour les artistes.

Nous avons lieu de croire que des éléments de valeur très réelle se trouvent dans la troupe que nous allons entendre, et c'est avec confiance que nous l'attendons.

Que les artistes aient aussi pleine confiance, et tout nous donne à espérer qu'ils sortiront avec succès de leurs débuts.

Quant à nous, vieilli sous le harnais de la critique, nous y avons appris à ne point porter dans nos jugements—vrais ou faux—de ces sévérités n'ajoutant rien à l'autorité de qui les pratique et qui souvent amènent chez l'artiste le découragement, ce pire des dissolvants.

Et n'en doutez pas, ce découragement viendrait plus aisément à des artistes placés dans les conditions où sont les nôtres: loin de leur pays, loin du cercle habituel, isolés devant un parterre dont ils ignorent encore les prédilections, et en présence duquel il leur faut parfois procéder par tâtonnements.

Et puisque nous avons écrit ce mot: prédilections, disons tout d'abord, disons sans hésiter, que celles de notre public vont très décidément au chant. Devant lui les éclats de voix n'ont jamais longue durée.

Il se lasse vite des outrances de sonorité; et jamais un coup de clairon vocal ne vaudra pour lui une phrase bien attaquée, bien conduite, bien nuancée, avec ses énergies, mais avec ses estompes aussi.

Cela dit, nous renouvelons notre compliment de bienvenue aux artistes qui viennent de nous arriver et gardons l'espoir que la pleine réussite leur rendra ici l'acclimatement facile.

L. PLACIDE CANONGE.

Grand Opera House.

La troupe qui joue la comédie drame: *Jim the Penman* s'est engagée que pour une semaine; elle n'a donc plus que trois soirées à nous donner.

Ne manquez pas de la voir; elle a son prix et nous vous le redisons, *Jim the Penman* est un ouvrage qui tient le haut du pavé dans le répertoire américain.

À cette troupe succédera dimanche celle de M. Gilmore, qui reprendra *Les Douze Tentations*.

Théâtre St-Charles.

On y rit toujours, et du rire le plus large, le plus franc, aux extravagances fort amusantes qu'y prodigue M. Charles W. Young dans cette extravagance qui a nom: *A Soap Bubble*.

On annonce pour dimanche 12 octobre la première représentation de: *A legal wrong*.

Académie de Musique.

Le mélodrame *Lights & Shadows* tient toujours l'affiche et tout nous donne à penser que le succès et la bonne moyenne de recette obtenus jusqu'ici, se maintiendront jusqu'à la fin de la présente semaine.

À dimanche la reprise de la pièce à grand spectacle: *The Fairies' Well*, avec une troupe complète et un grand luxe de décors.

Le meilleur de tous les levains.—Rapport du Gouv't des E.-U. 17 août 1889.
Royal Baking Powder
ABSOLUMENT PUR.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans 9 oct. 1890.—Indications pour la Louisiane: Temps beau, excepté averses le long de la côte, vents du sud, température stationnaire.

Température du 8 octobre 1890.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	70	21
Midi	80	27
3 P. M.	82	28
6 P. M.	78	26

BUREAU DE SANTÉ.

Naissances

Inscrites au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mme Jean Correge, un garçon.
Mme Guiseppe Guerriera, un garçon.
Mme Louis E. Peets, une fille.
Mme James R. Daly, une fille.
Mme Charles Joseph, une fille.
Mme Joseph P. Duque, une fille.
Mme William P. O'Brien, une fille.
Mme James Nott, une fille.
Mme Wm. B. Keyes, une fille.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

H. P. Dart à Mme G. Brand, deux terrains bornés par les rues Bellecastle, Jersey, Dufossat et Laurel, $800.

A. Lanata à G. H. Bernos, un terrain borné par les rues Conti, Bienville, Chartres et Decatur, $4,600.

Héritiers de F. W. Gustine à D. B. Martinez, trois terrains bornés par les rues Jackson, Philip, Chippewa et St-Thomas, $8,650.

A. Cassette et als à P. Faska, un terrain borné par les rues Poydras, Perdido, Bertrand et Bolivar, $1,400.

J. M. Smith à H. S. Smith, six terrains bornés par les rues St-Thomas, Orange, Religieuse et Race, $5,000.

Mme J. C. Ferriday à Mme G. E. Apps, un terrain borné par les rues Prytanée, St Charles, Thalie et Melpomène, $5,800.

Mme C. Bank, à W. B. Ringrose, un terrain borné par les rues Douane, Bienville, Dauphine et Canal, $4,000.

F. Friend et als à Mme F. Wagner, un terrain borné par les rues Marengo, Milan, Dryades et St-Denis, $1,200.

S. Rosenthal à Mme H. Mitchell, deux terrains bornés par les rues Carondelet, Baronne, Valence et Cadix, $1,865.50.

L. Lafferranderie à M. C. Sintes, un terrain borné par l'avenue Washington, les rues Colisée, Sixième et Chestnut, $2,250.

Cour Civile de District.—John Finan contre le New Orleans Club, pour $138.

Les successions James Raffo et Aug. Weideman sont ouvertes.

Wm. D. Clearey, un étudiant en médecine, contre J. B. Harrison et la propriétaire du Turf Exchange en $5,000 de dommages, pour avoir été chassé le 23 août dernier en public, de l'établissement en question où il s'était présenté pour collecter une somme qu'il avait gagnée.

Cour Criminelle.—Julia Simmons, attaque, $10 ou dix jours.

Eug. Blanc, larcin, un an de pénitencier.

Police Board.—Réunion du Police Board, hier soir, à 7 heures, sous la présidence du maire Shakspeare. Etaient présents, MM. Hincks, Barker, McElroy, Beanham, Donnaud, Vondervoort, le chef Hennessey, le capitaine Journée et le Dr Bayon.

Les minutes du dernier meeting sont lues et adoptées.

On procède ensuite au jugement des cas. Le premier est celui des agents accusés de ne pas avoir notifié la police, la nuit où une voie de chemin de fer a été construite rue Water.

Le sergent Kenny, le caporal Boudousquié, l'agent Connor et l'agent Bourdet comparaissent sous cette accusation.

Le caporal Boudousquié dit qu'il est passé avant l'arrivée des ouvriers à l'endroit où le track a été posé, et que, comme le precinct a une grande étendue, il n'a pu revenir de ce côté. Les agents chargés de la garde du quartier ne sont pas allés rue Water, parce que la dite nuit il y avait deux bals, et qu'ils y avaient été envoyés pour maintenir l'ordre.

Le maire réprimande les officiers et leur dit que la prochaine fois que pareille chose arrivera ils seront destitués.

L'officier James Tierney ayant envoyé sa démission l'accusation de désertion portée contre lui est retirée.

L'agent Frank Usher, qui, pendant qu'il était chargé de maintenir l'ordre à un bal, s'était endormi, comparait devant le bureau. Il dit qu'il avait eu beaucoup de travail les nuits précédentes et qu'il n'avait pu résister au sommeil.

Le sergent McCabe, appelé à témoigner déclare que quand il est arrivé dans la salle où se tenait le bal, il a pu trouvé l'officier et que s'étant informé où il était, on lui avait répondu qu'il dormait sous un escalier. Il est allé réveiller Usher qui s'est levé et l'a insulté.

Les agents Kropper et Moran corroborent ce témoignage. Usher est destitué.

Le surnuméraire E. Peters, qui avait refusé de se rendre au poste de police sur l'ordre de son chef, et lui avait répondu qu'il avait d'autres affaires plus pressantes, a été réprimandé par le maire, qui lui a dit que s'il ne voulait pas se conformer aux règlements de la police, il ferait mieux de donner sa démission.

Il est donné lecture d'une lettre de l'honorable E. A. Prague, maire de Montgomery, Alabama, qui demande que le détective Gaster soit envoyé en cette ville pour se mettre à son service pendant quelques jours.

Le bureau accorde au détective un congé de quinze jours, pendant lequel il ne recevra pas son salaire.

Une lettre de Mme Miller, qui demande au bureau de lui faire payer un effet qui lui est dû par un agent, est renvoyée devant le Conseil Municipal.

Les différents rapports du chef de police, du trésorier et du secrétaire sont lus et acceptés.

Le bureau est notifié de la mort de l'agent George Minter, qui était atteint de consomption.

Communication du capitaine Callein, relative aux réparations qui devraient être faites à la station dont il est commandant.

Rapport du Dr Bayon, médecin de police.

Sur motion de M. Hincks, les démissions des agents Tierney et S. S. Wells, et de l'opérateur Barnes, sont acceptées.

Une pétition du sergent Luke, priant le bureau de lui rendre le montant de 30 jours de salaire qu'il avait été condamné à perdre, est renvoyée à un autre meeting. On accorde deux jours de salaire à l'agent Joe. Jagot qui a été malade quatre jours.

Sur motion de M. Barker, on accorde dix jours de paie à l'opérateur R. S. Norris, qui a été atteint de fièvre de marais pendant vingt-et-un jours.

Un congé demandé par l'officier James Fordyce qui désire s'absenter pendant trente jours, ne lui est pas accordé, et le maire charge le secrétaire de lui écrire que s'il veut partir il n'a qu'à envoyer sa démission.

M. McElroy fait la motion que les résolutions suivantes soient envoyées au Conseil municipal:

1. Nous, le Bureau de Police, protestons contre l'usage qui existe de donner des exhibitions de pugilat. Ces batailles ont un caractère ignoble et immoral; elles amènent en ville une foule de gens sans aveu qui profitent de l'occasion pour dévaliser les passants, et dont la présence cause une forte dépense à la ville.

MM. Barker et Beanham font remarquer à M. McElroy qu'une communication de ce genre a déjà été envoyée au Conseil. Sur ce, M. McElroy retire sa motion.

M. Hincks fait la motion que les agents soient notifiés d'avoir à se procurer des vêtements neufs pour le 3 novembre, car à cette date il y aura une revue de la police.

M. Barker fait la motion qu'un comité soit nommé pour s'informer auprès de l'avocat de la ville si les directeurs des théâtres sont forcés d'avoir un agent à la porte de leurs établissements.

Il n'est pas fait droit à la demande des propriétaires des cafés-concerts qui ne veulent pas que les agents de service dans leurs salles soient changés tous les trois jours.

Après quelques instants de discussion sur différents sujets, le bureau ajourne à quinzaine.

Bras cassé.—Hier soir à 6 h. 30, un enfant de 9 ans, Frank Barke, qui jouait avec d'autres enfants, coin Market et South Peters, s'est cassé le bras droit. Il a été transporté chez ses parents, qui demeurent dans le voisinage, et soigné par le Dr Huhner.

Mass meeting démocratique.—Les démocrates du premier district congressionnel sont bien décidés à lutter avec une extrême énergie contre leurs adversaires et leur illustre chef Warmoth. On sait avec quel enthousiasme ils se sont portés à leurs deux premiers meeting de ratification. Ils sont convoqués à une troisième assemblée qui est fixée à demain, vendredi, à 7:30 du soir, et qui aura lieu à l'angle de l'avenue St-Bernard et de la rue Claiborne.

Tous les électeurs du septième ward sont instamment priés d'y assister. Il s'agit, qu'on se le rappelle, du salut de la Louisiane. Il ne faut pas qu'un Warmoth, dont le nom et le souvenir sont irrévocablement liés aux plus mauvais jours de la reconstruction, aille représenter la Louisiane au Congrès. Ce serait pour nous une honte ineffaçable.

Démocrates du 7e ward, démocrates de la ville entière, soyez demain au meeting pour protester de votre dévouement au parti qui seul peut sauver le Sud. Il s'agit de ratifier la nomination du général Adolph Meyer à la candidature pour le Congrès. Y a-t-il à hésiter entre un homme de cœur, qui est des nôtres, et le représentant des carpetbaggers d'autrefois? Quelles qu'aient pu être dans le principe nos préférences personnelles, votons tous comme un seul homme pour le candidat désigné.

Donc, à demain. Les orateurs appelés à haranguer l'assemblée sont MM. Theo. S. Wilkinson, B. F. Jonas, E. A. O'Sullivan, E. H. Farrar, L. O'Donnell, Alfred Goldthwaite et le candidat lui-même, Adolph Meyer.

Le centenaire des Carmélites à la Nlle-Orléans.—Nous accusons réception d'une gracieuse invitation que nous adresse la mère supérieure du Couvent des Carmélites de la Nlle-Orléans. Il s'agit de la célébration du centenaire de l'établissement de l'ordre aux Etats-Unis, le 15 octobre courant, fête de Ste-Thérèse. Il y aura, ce jour là, au couvent, rue du Quartier, 134, entre Bourgogne et Remparts, grand'messe à 8 heures du matin, ainsi que sermon, bénédiction et Te Deum à 5 heures de l'après-midi. Une neuvaine précédant la célébration de la fête a été inaugurée il y a deux jours et se terminera le 15: sermons toutes les après-midi, à 5 heures.

Les French Market Buzzards.—Hier soir, la société si populaire des "Caranoros du Marché Français" out fêté l'installation de leurs officiers nouvellement élus et qui doivent diriger leur organisation, pendant une année.

En voici la liste:

John B. Laguaite, président; Joseph C. Cazeau, 1er vice-président; Hyp. Garrot, 2me vice-président; Louis Eddie Valloft, secrétaire aux archives; Paul Mailhes, secrétaire aux finances; John Dufréchou, trésorier; Louis Mailhes, sergent d'armes; John Mailhes, stewart; Jos. Giacomino, grand marshal.

Bureau de directeurs—John B. Laguaite, Louis Ed. Valloft, V. Tujaque, John Dufréchou, Louis Cazes, H. Ducastaing, Thos. J. Moran, Léon Buclero, John Scorpeno.

La Société fait, en ce moment, de grands préparatifs pour célébrer dignement son anniversaire, qui tombe la veille du Jour de l'An.

Nous remercions les "Buzzards" de la sérénade qu'ils ont bien voulu nous donner en passant devant nos bureaux.

Collision.—Hier, à midi, une collision a eu lieu à l'intersection des rues St-Claude et Press, entre une locomotive du L. N. R. R. et une locomotive du Northeastern qui ramenait en ville le train connu sous le nom de *Cannon ball*, lequel arrivait avec une grande vitesse.

Cette locomotive a donné avec une terrible violence contre celle du Louisville qui a été rejetée hors de la voie et en partie défoncée. Le tender a été complètement démoli. La machine du Northeastern a été considérablement endommagée d'un côté et un grand trou a été fait à son tender. L'accident a été causé par la négligence du mécanicien du *Cannon Ball* qui n'a pas fait fonctionner comme il a coutume de le faire à l'arrivée, le sifflet de la machine. Personne n'a été blessé.

Mort.—Le coroner a été informé hier de la mort d'un enfant de 6 ans, S. A. Delpeach, demeurant rue Deuxième, près Willow, qui le 6 octobre, en revenant de l'école McDonogh, s'était plaint à sa mère de douleurs au côté. On lui donna quelques soins, et paraissant être soulagé, il retourna le lendemain, c'est-à-dire mardi, à l'école; mais vers midi la douleur était devenue si intense qu'on dut le transporter chez lui.

Le Dr Gill a été appelé hier dans l'après-midi, mais à son arrivée vers 4 heures du soir, l'enfant était mort. Il paraît que pendant une récréation, en jouant avec un de ses camarades dont on ignore le nom, Delpench aurait reçu dans une partie délicate de sa personne un coup de pied qui aurait déterminé la rupture d'un nerf.

Vol.—Les agents ont retrouvé au No. 209 de la rue Remparts une boîte d'outils de charpentier volés avant-hier à un nommé Geo. Riddle. Un nègre que l'on soupçonnait d'être l'auteur du vol a été arrêté.

Autre vol.—Les agents ont arrêté hier matin un nommé John Gallie, d'avoir volé à sa mère pour $75 de bijoux. Une négresse avec laquelle il vivait a été aussi arrêtée.

Police—Le chef Hennessey a fait les changements suivants dans la police:
Sergent Conrad, du 1er au 6me.
Sergent Cooper, du 6me au 3me.
Sergent Clifton, du 3me au 1er.
Sergent Blanchet, du 10me au 11me.
Caporal Devaney, du 11me au 5me.

Chute fatale.—Hier matin, à 10 heures, un nègre du nom de John Tucker, âgé de 50 ans, qui travaillait à la démolition d'un vieux bâtiment encoignure Ste-Anne et Villeré, est tombé d'une hauteur de quinze pieds et est mort avant l'arrivée de l'ambulance.

Arrestation de bouchers.—Plusieurs bouchers ont été arrêtés hier et ont comparu devant le recorder Wiltz pour violation de l'art. 16 de l'ordonnance 4,155 qui leur prescrit d'avoir sous leurs étals des réceptacles pour recevoir les débris de viande, qui sans cela se trouvent éparpillés dans tout le marché.

Les noms des inculpés qui tous ont été mis sous caution, sont:

P. Labat, Aug. Dalie, Bernard Dougas, M. Maréslane, P. H. Neguelous, F. Dastugue, J. M. Laporte, R. Delord, A. Lafontaine, Jean Ducos, Eug. Claverie, P. Chaufron, B. Laporte, Clément Dabezies, J. M. Lestello, P. Laporte, J. P. Naudon, M. Betany, François Geral, Aug. Dalier, L. Henry, John Daleac, Leo. Ledit, Raymond Sabatier, D. Monlezun, Gabriel Dubos, F. R. Dupierris, D. Latapie, M. Slander, E. Lamarque, J. Labadie.

ENCORE UN DOUBLE SUICIDE ACCOMPLI DANS DES CIRCONSTANCES PARTICULIÈREMENT DRAMATIQUES.—Rue Sainte-Marthe, 15, dans le quartier de l'Hôpital-Saint-Louis, à Paris, habitait, depuis longtemps déjà, un ancien employé des télégraphes, M. Philibert Lancelin, âgé de vingt-neuf ans, marié et père de deux enfants jumeaux. La mère de M. Lancelin habitait également avec lui. La conduite du télégraphiste laissait beaucoup à désirer; elle lui avait déjà fait perdre sa place. Mais Lancelin ne s'était pas corrigé. Il y a quelque temps, sa femme, ne pouvant plus longtemps supporter la vie commune, quitta le domicile conjugal sans que l'on pût retrouver sa trace.

Désolé de ce départ, Lancelin, ne pouvant garder avec lui ses enfants, les confia aux bons soins d'une voisine; celle-ci, au bout de quelques jours, alla demander conseil au commissaire de police du quartier, qui, considérant les enfants comme moralement abandonnés, les envoya à l'hospice des Enfants-Assistés.

Pendant ce temps, Lancelin continuait sa déplorable existence; il n'avait pour vivre et faire vivre sa mère qu'une somme de 30 fr. que Mme Lancelin, qui est âgée de quatre-vingts ans, touchait, mensuellement, du bureau de bienfaisance.

La pauvre femme ne pouvant, malgré toutes ses exhortations, engager son fils à gagner sa vie par son travail, lui conseilla énergiquement de mettre fin à ses tristes jours, mais l'ex-télégraphiste montrait peu d'empressement pour le suicide, et il fallut, pour l'y décider, que sa mère lui offrit de mourir avec lui. Cette funèbre proposition fut acceptée.

Les locataires de la maison, étonnés de n'avoir vu sortir, depuis deux jours, ni Mme Lancelin, ni son fils, et après avoir sonné plusieurs fois chez eux, se rendirent au commissariat du quartier de l'Hôpital-Saint-Louis. M. Coehery, commissaire de police, étant en congé, le secrétaire, M. Michaud, prévint M. Dresch, chargé de l'intérim. Ce magistrat se rendit au domicile de Lancelin et fit ouvrir la porte. L'ex-télégraphiste et sa mère furent trouvés étendus sur leur lit; ils s'étaient asphyxiés à l'aide du charbon.

Avant d'allumer le réchaud, Philibert Lancelin avait écrit une longue lettre pour expliquer la détermination que sa mère et lui avaient prise.

Cette dramatique affaire a causé une grande émotion dans le quartier de l'Hôpital-Saint-Louis.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le Cabinet français.

Paris, 8 octobre—Le cabinet a requis M. Roche, ministre du commerce, d'appuyer un bill qui sera présenté à la Chambre des Députés, fixant un tarif maximum sur les exportations en France, et donnant au gouvernement le pouvoir de faire des concessions à tous pays, dont les lois de tarif favorisent les produits français.

Les revenus du gouvernement français.

Paris, 8 octobre—Les revenus du gouvernement français pendant le mois de septembre ont excédé l'évaluation de 4,500,000 francs, et indiquent une augmentation de 9,100,000 francs sur les revenus à la période correspondante l'année dernière. Pour neuf mois, les revenus indiquent un surplus de 44,150,000 francs.

Rente française.

Paris, 30 septembre.—Le trois pour cent est coté à 94 francs 85 centimes.

Le gouvernement du Brésil.

Paris, 8 octobre.—Le gouvernement du Brésil a accueilli favorablement la proposition de la France, pour un traité relatif aux droits d'auteur.

Récolte de coton en Egypte.

Le Caire, 8 octobre.—Le rapport pour le mois de septembre, publié par l'Association de coton, dit que la première cueillette de la récolte de coton en Egypte est terminée.

La qualité du coton est bonne. Les chenilles ont causé peu de dommages. On estime la récolte à 3,250,000 cantars.

M. John Morley.

Londres, 8 octobre—M. John Morley a prononcé un discours hier à Swindon. Répondant à une critique sur son récent discours à Ste-Hélène, il a ridiculisé l'idée que parce qu'il a été membre du cabinet il doit fermer les yeux sur les affaires en Irlande.

Il a dit que ce qui le réjouit plus que d'avoir été ministre, c'est d'être l'envoyé de paix de la démocratie de l'Angleterre à la démocratie de l'Irlande.

M. Morley maintient que la lettre du Col. Caldwell l'accusant d'avoir dénaturé les faits relatifs à l'affaire Tipperary, est en réalité une corroboration de ce qu'il a avancé. Il blâme les ministres au sujet de la constitution de la cour de Tipperary.

Conférence relativement à la situation financière en Autriche.

Vienne, 8 octobre—La *Neue Freie Presse* dit qu'une conférence a été tenue par le Dr Dunajewski, ministre des finances en Autriche, le Dr Wekerel, ministre des finances hongrois, et les directeurs de la Banque Austro-hongroise, pour prendre en considération la situation financière résultant de la récente législation relative à l'argent aux Etats Unis.

Il a été décidé à la conférence de racheter le papier-monnaie d'Etat, pour un montant de 200,000,000 de florins, laissant 22,000,000 de florins en circulation. Cette dernière somme représentera seulement l'or au lieu des florins d'argent. Un emprunt étranger de 200,000,000 de florins sera fait pour racheter ce montant en papier-monnaie.

Sur ce montant 140,000,000 de florins seront prélevés par l'Autriche et 60,000,000 pour la Hongrie.

Bruit démenti.

Vienne, 8 octobre—Une autre dépêche reçue plus tard nie la nouvelle donnée par le *Neu Freie Presse* au sujet du résultat de la conférence entre les ministres autrichiens et hongrois et les directeurs de la banque austro hongroise.

On n'est arrivé à aucun résultat définitif au sein de la conférence.

Le Czar.

St-Pétersbourg, 8 octobre. — On rapporte que Houssein Pasha, ministre de Turquie en cette ville, a été informé que le Czar a accepté d'une façon gracieuse l'invitation à lui faite de visiter Constantinople; mais il craint que ce visite à la capitale turque, en ce moment, ne crée une situation délicate et embarrassante, tant que la position du patriarche grec n'aura pas été réglée.

Le bruit court que la crainte du choléra est le principal obstacle à la visite projetée du Czarwitch.

Grève.

Willington, 8 octobre—La grève dans les houillères de la Nouvelle Zélande a échoué. La compagnie Union a maintenant 34 steamers faisant le service et emploie 2,000 ouvriers ne faisant pas partie de l'union.

Le gouverneur offre un banquet aux officiers de la marine anglaise.

Alger, 8 octobre—Le gouverneur Fierman a donné à dîner aujourd'hui aux officiers de l'escadre anglaise.

Le gouverneur a porté un toast à la reine Victoria.

Le Col. Playfair a, à son tour, offert un toast à la République française.

Crue des eaux.

Le Caire, 8 octobre—Le Nil monte à Wadahalfa.

La situation dans ce dernier endroit est sérieuse.

Congrès littéraire international.

Londres, 8 octobre.—Aujourd'hui à la session du Congrès littéraire international, le comte Kertrary a présenté une résolution, qui a été adoptée à l'unanimité, remerciant la ligne des droits d'auteur américaine des efforts de celle-ci, pour faire progresser les droits d'auteur internationaux.

M. Chauman a présenté aussi une résolution déclarant que les articles littéraires publiés dans les journaux et les magazines, doivent être regardés comme étant la propriété de l'auteur. Adoptée à l'unanimité.

L'empereur d'Allemagne.

Vienne, 8 octobre—Le train sur lequel se trouvent les empereurs d'Allemagne et d'Autriche, est arrivé hier à 4 heures de l'après-midi de Muestega à Reiffling.

Après avoir fait un adieu cordial à l'empereur d'Autriche, l'empereur Guillaume est parti pour Berlin. Il se rend en cette ville par la voie de Prague.

La fabrique de poudre Dupont.

Wilmington, Delaware, 8 octobre—La fabrique de poudre Dupont, qui a été détruite hier par une explosion, fut fondée en 1802 par Eleuthère Irène Dupont de Nemours, un Français distingué, qui vint en cette ville en 1799 pour échapper à des persécutions.

Thomas Jefferson était anxieux de voir établir cette fabrique en Virginie, mais M. Dupont se décida finalement pour l'endroit où l'explosion a eu lieu, Il continua à diriger la fabrique jusqu'à sa mort, survenue en 1834, époque à laquelle ses fils Victor et le général Henry Dupont lui succédèrent. Celui-ci en devint l'administrateur en chef en 1850. En 1812 la dite fabrique, à elle seule, a fourni la poudre à l'armée américaine; elle produisait 2000 livres par jour. On a commencé récemment à fabriquer la poudre sans fumée à la manufacture de Brandywine.

Suicide.

Seattle, Washington, 8 octobre.—Wm. Sprague, Jr., petit fils de Salmon P. Chase, et fils unique de l'ex-gouverneur Sprague du Rhode Island, s'est suicidé hier en aspirant du chloroforme.

Le découragement l'a poussé, dit-on, à cet acte.

Mineurs en grève.

Ishpeming, Mich., 8 octobre. — Un grand meeting des mineurs en grève a eu lieu hier; 2,500 ouvriers étaient présents. Un comité a été choisi pour conduire le mouvement. Celui ci soumettra aujourd'hui une proposition à l'agent des Compagnies minières.

Les mines Fitch et Winthrop ont joint les grévistes hier. Une communication reçue des mines Neganee dit que les employés vont se mettre aussi en grève,

Les victimes de la récente explosion.

Wilmington, Del., 8 octobre.—Ce qui suit est une liste correcte des tués et blessés par la récente explosion à la fabrique de poudre Dupont:

Tués: Wm. R. Green, laisse une veuve et quatre enfants; Wm. McGarvey, ouvrier, âgé de 40 ans, la tête enlevée; Martin Dolan, âgé de 60 ans, laisse une famille; James Dolan, âgé de 30 ans; John H. Harrigan, Michael Harrigan, Patrick Dougherty, John Newell, John Horlether, Mme Rosie Dougherty.

Blessés: Mary Dolan, Anna Dolan, Andrew Godfrey, High Farry, James Ward, Winfield Waters, James Dennison, Frank Hollis, John Monawell, Wm. Logue, Chas. Godfrey, James McClafferty, Joseph Schoffield, Thos. Dougherty, Daniel Harkins, Patrick Gilson, Mme Maggie Dougherty, Mme Dougherty, Mme Lizzie F. Anderson, Edward Colbon.

Le président Harrison.

Ottawa, Iowa, 8 octobre—Toutes les dispositions ont été prises pour recevoir demain le Président et sa suite. Des trains d'excursion arrivent de tous les points. À son arrivée, le Président descendra chez sa sœur Mme Thomas Devine; un goûter sera préparé pour le recevoir. Il passera en revue la procession et donnera une réception dans le Palais de Charbon. Le Président sera reçu aussi par plusieurs citoyens marquants de l'endroit.

Le gouverneur de l'Arkansas.

Little Rock, 8 octobre—Le gouverneur Eagle a lancé sa proclamation pour une élection spéciale qui aura lieu le 4 novembre dans le Second district congressionnel, pour remplir une vacance causée par le déplacement de M. C. R. Breckinridge à la fin de la première session du Cinquante-et unième Congrès. Les candidats sont: C. R. Breckinridge (démocrate) et P. Langley (Union Labor et républicain).

Tentative d'assassinat.

Little Rock, 8 octobre—Un avis privé a été reçu ici aujourd'hui d'une source autorisée, qu'une tentative d'assassinat a été faite lundi soir, sur la personne de M. Breckenridge ex-membre du Congrès, à Center Ridge, Comté Conway.

M. Frank McCopin choisi comme candidat aux fonctions de maire.

San Francisco, 8 octobre—Les démocrates ont choisi hier soir M. Frank McCopin comme candidat aux fonctions de maire. Il a déjà occupé cette position en 1888 et a servi plusieurs termes à la Législature. Lors de l'exposition australienne, il y a deux ans, il fut envoyé comme commissaire des Etats-Unis.

Cote de l'or à Buenos-Ayres.

Buenos Ayres, 8 octobre. — Hier, à la fermeture de la Bourse, l'or était coté à 147 1/2 pour cent de prime.

Panique à Buenos Ayres.—Craintes de révolution.

Buenos Ayres, 8 octobre—Une panique a été causée hier soir par une rumeur, annonçant qu'une nouvelle révolution avait éclaté.

Les troupes ont été appelées et des détachements de cavalerie ont patrouillé les rues pendant la nuit. Le ministre de la guerre est allé au parc Palermo, où on enrôlait les troupes.

Le ministre Roca s'est tenu à la résidence du président jusqu'à 4 heures ce matin.

On a immédiatement armé les troupes avec des carabines Remington et elles ont été tenues prêtes à entrer en action à la station centrale.

Cette rumeur a suscité une grande excitation dans les théâtres et les clubs. L'origine en est attribuée au rapport d'un agent de police, que des tentatives ont été faites par des sergents pour suborner deux régiments.

Ce matin l'excitation s'est apaisée.

Le président est d'opinion que le gouvernement peut maintenir l'ordre.

PLUS TARD—La situation est plus grave qu'on ne l'avait d'abord supposé. Un train spécial a été envoyé à minuit à Zarate, pour chercher un renfort d'artillerie, qui est arrivé ce matin.

Plusieurs députés et sénateurs ont passé la nuit à la résidence du président; d'autre part, on dit que le ministre de la guerre a amené le président et le ministre Roca aux casernes de Palermo, pour qu'ils soient en lieu de sûreté.

Dans l'intervalle, l'amiral Boerdero dispose sa flotte de façon à être prêt à toute éventualité.

Les troupes au parc de Palermo, ont été renforcées aujourd'hui.

Le président vient de donner l'ordre aux troupes de se rendre à Santa Caliua et d'y camper.

On ne laissera qu'un régiment dans la ville.

Les craintes de révolution à La Plata sont dissipées.

Le Président Harrison.

Galesburg, Ills., 8 octobre—Le Président Harrison a été obligé de prononcer une courte allocution devant la foule qui était venue à la gare assister à son départ.

Nominations Congressionnelles.

New York, 8 octobre.—Les candidats suivants ont été choisis dans divers Etats pour le Congrès:

Troisième district, Connecticut—David A. Walls, démocrate.

Vingt-cinquième district, New York, Wm. Stitt, démocrate.

Premier district Massachusetts—Charles C. Rodman, démocrate.

Neuvième district, Massachusetts—John W. Candler, républicain.

Quatrième district, Connecticut—Frederick A. Mills, républicain.

Le Président Harrison.

Galesburg, Ills., 8 octobre—Le Président est arrivé à Burlington, Iowa, à 10 P. M., où une réception officielle lui a été donnée.

La couleur des sons.

Le Dr Albertini, de Bologne, nous apprend que le *sol* est rouge.... à la différence du *ré*, qui, lui, est vert.... Ce savant italien vient de constater, en effet, que chez les individus atteints de daltonisme, la cécité partielle relative à telles ou telles couleurs s'accompagne de l'impossibilité symétrique de percevoir tels ou tels sons. C'est ainsi que les daltoniens pour le vert n'entendent pas le *ré*, tandis que les daltoniens pour le rouge ne connaissent non plus le *sol* que de réputation.

Et ce n'est pas d'une simple coïncidence qu'il retourne: il existe, en réalité, de par le monde, des gens qui *voient*—sans métaphore—le *ré* vert et le *sol* rouge, et pour lesquels chaque son a sa couleur distinctive.

C'est ce qu'on appelle l'*audition colorée*.

Pour ceux qui ont le "don", ce ne sont pas seulement les notes de musique qui se mettent ainsi *sponte sua* en couleur. Ce sont aussi tous les sons, tous les bruits généralement quelconques.

Par exemple, chacune des voyelles a son coin de palette. A est presque toujours vu noir, parfois écarlate, très rarement blanc; E est gris, blanc ou jaune, suivant les sujets; I est rouge; O est bleu; U, vert ou violet; OU, bleu sale ou café au lait; EU, verdâtre....

....Quant aux consonnes, elles ne paraissent pas avoir de nuance propre. En général, elles épousent celle des voyelles ou des diphthongues auxquelles elles sont liées. Cependant, *s* final, comme dans le mot espagnol *Dios*, donne un reflet métallique; *l* mouillé (*ll*) "lustre", pour ainsi dire, le ton, que les autres consonnes semblent plutôt ternir. *N* apparaît en gris; *b* indique une couleur fanée: ainsi de vieux papiers poussiéreux se traduiraient par *beu*, ou quelque chose d'approchant; la couverture verte d'un livre, une fois passée, correspondrait à *beil*....

À ce compte, les mots et les phrases deviennent des sortes de taches multicolores et chatoyantes. Les voix, elles aussi, et les idiomes, ont leur couleur dominante et typique, faite d'une foule de nuances amalgamées et fondues. Il y a des voix d'azur, des voix d'or, des voix de feu. Une voix de basse, en général, est puce, un voix de ténor orange, une voix de soprano jaune paille ou "chair." Il y a des jeunes filles qui parlent bleu ciel, tandis que les vieilles femmes parlent plutôt améthyste ou indigo. La voix verte est la plus rare... Le français est gris blanc, l'anglais gris-noir, l'allemand gris-souris. Les langues du Midi ont des tons plus criards: ainsi l'espagnol est d'un jaune changeant, moiré de carmin vif—presque le drapeau national.

L'intensité des nuances varie avec l'acuité des sons, et surtout avec leur timbre (*klangfarbe*). Un bruit sourd ne donne qu'une impression indécise et terne; un coup de canon se manifeste par un fort jet de lumière à peu près incolore; la flûte est bleue pour les uns, rouge pour les autres; le jaune prédomine dans la trompette; le piano va de l'ivoire au vieux chêne; la grosse caisse est chocolat; le sifflet plus ou moins noir ou rouge; la lumière du soleil par un beau ciel pourrait se devrait exprimer par l'accord parfait de timbres d'argent ou de cristal aux sons limpides.

L'audition colorée peut s'étendre aux noms d'hommes, aux jours de la semaine, à tout un opéra. On cite un avocat qui voit le *Pré aux Clercs* en vert et *Haydée* en marron; une dame à qui Jean paraît rose, Joseph bleu de Prusse et Lucie safran; un ingénieur, pour lequel jeudi est jaune et samedi vermillon.... Les chiffres eux mêmes n'échappent pas à l'enluminure: 1 est noir, 2 gris-perle, 3 citron, 4 gris, 5 amadou, 6 cerise, 7 bleu, 8 rose, 9 blanc.... Ce qui permettrait de remplacer l'arithmétique par une kaléidoscopie vive et animée. Comptabilité attrayante, sans doute, mais périlleuse, les zéros n'ayant pas de couleur propre, et se confondant avec les chiffres antérieurs, de telle sorte que 100,000 fait le même effet que 1 ou 10 et paraît du même noir, comme les nègres qui, tous, esclaves ou sultan, se ressemblent.

....Ce ne sont là ni des hallucinations, ni d'inconscientes associations d'idées. La sensation de couleur est bel et bien une réalité.

Le Rénovateur des cheveux de Hall change les cheveux gris en noir, guérit la teigne et toutes les humeurs du cuir chevelu. Délicieux cosmétique.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété foncière et de comptes ouverts.

Frank Fleckinger vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 29,509. — En vertu d'un ordre de vente daté le 2 octobre 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 novembre 1890 à midi de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant situé dans le 1er district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Foeyfarré, Magazine, Constance (anciennement Foucher) et Delord, désigné comme lot No deux sur un plan dressé par MM. Geroux et Castaing à la date du 23 avril 1851 et mesurant dix-neuf pieds six pouces et trois lignes de face à la rue des Magasins sur cent treize pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles, étant borné dans le fond par une allée de ... pieds onze pouces de large pour l'usage commun dudit lot et autres qui la bordent. Acquis par acte passé pardevant Hero, Jr., notaire, le 13 juin 1882. Enregistré au bureau des Aliénations, livre 116 folio 313.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans en billets portant huit pour cent d'intérêt par an avec les clauses de garantie usuelles, etc.

2° Aussi un lot de comptes ouverts etc., d'après une liste enregistrée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 oct—7 14 21 28—nov 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Catharine Wesenbach et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,860—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain terrain ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent portant le numéro municipal 8 de la rue Palmyre, et tous les droits, usages, privilèges, etc., y appartenant en quelque sorte, situé dans le 1er district de cette ville désigné par le No 28 du carré d'îlet No 21 borné par les rues Claiborne, Palmyre, Derbigny et Gasquet, ci devant Jackson, selon un plan de Joseph Pilié, voyer de la 2me municipalité, en date du 1er mai 1840 et déposé en l'étude de D. I. McCay ancien notaire en cette ville, le dit terrain mesure en pied anglais, vingt cinq pieds de façade rue Palmyre sur une profondeur de cent six pieds sept pouces entre lignes parallèles.

Ensemble avec 50 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens, en nantissement et attachée à la dite propriété.

Saisis dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant à une somme suffisante pour payer et satisfaire la réclamation de la demanderesse, soit deux cent quatre vingts dollars, le montant du dit prêt sur les actions avec 10 0/0 d'intérêt dessus à partir du 1er mai 1880, et la somme additionnelle de $800 montant des dites contributions sur les dites actions avec 8 0/0 cent d'intérêt par an sur $100 à partir du 1er décembre 1881, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1882 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1883, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1884, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1885 et avec 8 0/0 intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1886 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1887, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1888, et avec 8 0/0 intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1889 et avec les frais et charges du procès et la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété. L'acquéreur assumera en outre la balance de la dette du fonds capital hypothéqué qui n'est pas encore due mais sujette à être demandées d'après la charte et les lois de la banque, à savoir: la somme de trois mille six cents dollars et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens d'après sa charte et ses lois et la balance s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 sept—8 15 22 29—6 11 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Successions de Bernard Weiss et d'Elizabeth Wessing, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 4,851 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Joseph Wessing à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville le SAMEDI, 11 octobre 1890 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir.

Tous les droits, titres et intérêts de Joseph Wessing à la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Six certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Général Taylor, Austerlitz, Chestnut et Colisée, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 et mesurant comme suit: le lot No 1 forme le coin des rues Chestnut et Austerlitz, et mesure trente deux pieds de face à la rue Austerlitz sur une profondeur et façade à la rue Chestnut de quatre vingt quatorze pieds onze pouces et trente deux pieds trois pouces et trois lignes de face à la rue Général Taylor et quatre-vingt-dix pieds huit pouces sur la ligne du lot No 2 et le lot No 2 a trente deux pieds de face à la rue Austerlitz, trente deux pieds trois pouces et trois lignes de face à la rue Général Taylor sur une profondeur de quatre vingt dix pieds neuf pouces sur la ligne du No 1 et quatre vingt six pieds six pouces sur la ligne du lot No 3. Le lot No 3 a trente deux pieds de face à la rue Austerlitz, trente deux pieds trois pouces et trois lignes de face à la rue Général Taylor sur une profondeur de quatre vingt six pieds six pouces sur la ligne du No 2 et quatre vingt deux pieds trois pouces sur le côté du lot No 4. Le lot No 4 a trente deux pieds de face à la rue Austerlitz, trente deux pieds trois pouces et trois lignes de face à la rue Général Taylor sur une profondeur de quatre vingt deux pieds trois pouces sur la ligne du lot No 3 et soixante dix huit pieds sur le côté du lot No 5. Le lot No 5 a soixante trois pieds de face à la rue Austerlitz soixante six pieds six pouces de face à la rue Général Taylor sur une profondeur de soixante dix huit pieds sur le côté du lot No 4, et soixante neuf pieds sept pouces sur le côté du lot No 6. Le lot No 6 a soixante quatre pieds de face à la rue Austerlitz, et soixante quatre pieds six pouces et six lignes de face à la rue Général Taylor sur une profondeur de soixante neuf pieds sept pouces sur la ligne du lot No 5 et une profondeur et façade à la rue Colisée de soixante un pieds un pouce et forme le coin des rues Austerlitz et Colisée.

2° Aussi la propriété au nom de Joseph Wessing dans l'îlet No 214, bornée par les rues Delachaise, Magasins, Aline et Live Oak, désigné par les Nos 5 et 6, sur un plan déposé en l'étude de E. G. Gottschalk ancien notaire en cette ville, comme plan No 52 et mesurent suivant le dit plan comme suit, savoir: le lot No 5 vingt-huit pieds de face à la rue Magasins sur cent vingt huit pieds trois pouces de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 6 forme le coin des rues Magasins et Delachaise et a vingt sept pieds six pouces de face à la rue Magasins, trente sept pieds un pouce et trois lignes de largeur dans le fond, cent vingt pieds huit pouces et six lignes de profondeur et de face à la rue Delachaise et cent vingt huit pieds trois pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 sept—9 16 23 30—7 11 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Citizens Bank of Louisiana vs Mme John C. Smith et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 30,861—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 1er novembre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre situé dans la 3me municipalité de cette ville, rue Moreau entre Port et St Ferdinand, désigné par le No 3, sur un plan fait par Louis H. Pilié, député voyer, le 16 décembre 1846, et déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire; le dit lot de terre ayant vingt six pieds quatre pouces de face à la dite rue Moreau et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles, jusqu'à la rue Architecte de cent trente huit pieds un pouce et trois lignes. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Ensemble avec 50 actions du fonds capital de la banque des Citoyens garanties et attachées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions Comptant.—Pour payer et satisfaire la réclamation du plaintiff soit la somme de neuf cent quarante sept piastres le montant des contributions sur les dites actions du stock avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $23 50 du 1er décembre 1876 et sur $23 50 du 1er décembre 1877, et sur $100 du 1er décembre 1881 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1883, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1884, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1885 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1886, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1887, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1888, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1889, et les frais et charges dans cette affaire et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété. L'acquéreur assumera en outre le résidu de la dette du fonds capital hypothéqué non encore dû mais sujet à la charte et les lois de la banque à savoir: la somme de trois mille six cent cinquante piastres et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens, suivant sa charte et ses lois, et la balance, s'il y en a, du prix de l'adjudication comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 sept—29—oct 6 13 20 27—1 nov

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 30,958 — Division D. — John McGuinness vs ses créanciers. Ordre de Cour. — Que la cession des biens de John McGuinness faite par lui au bénéfice de ses créanciers soit acceptée par la cour, et qu'une réunion de ceux-ci soit convoquée et tenue par devant W. G. Hart, notaire, commençant mardi, 14 octobre 1890, à 11 heures A. M., que Aug. Bernard, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle, et jusqu'à ordre contraire de cette cour, toutes poursuites contre les biens personnels du dit John McGuinness soit suspendues.

Nouvelle-Orléans, 9 septembre 1890.
(Signé) N. H. RIGHTOR, juge.
Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député-Greffier.
10 sept—10 17—oct 14

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE NEW ORLEANS & TEXAS.—MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 7 Cin'ti Ex. 7:55 am	No 2 Cin'ti Ex. 8:40 pm
No 3 Vic'g Ex. 5:55 pm	No 4 Vic'g Ex. 7:55 am
No 5 Baton Rouge Acc'm ...10:10 am	No 6 Baton Rouge Acc'm ...4:30 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

Arrivée.	Départ.
No 3 Fast Mail 7:00 am	No 4 Fast Ex. 8:15 am
No 7 Coast Acc. 9:05 am	No 1 Lim. Ex. 3:15 pm
No 1 Lim. Ex. 2:15 pm	No 8 Coast Acc 3:40 pm
No 5 Fast Ex. 7:20 pm	No 2 Fast Mail 8:00 pm
Excursion dimanche et mercr 9:45 pm	Excursion dimanche et mercr. 7:45 am

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.	Départ.
No 1 Passen. 10:30 pm	No 2 Passen. 9:15 am
No 3 Chi. Lim 7:10 am	S. L. & C. Ex. 5 30 pm
No 5 Accom'n. 9:00 am	No 6 Accom'n 5:00 pm
No 17 Excursion dimanche 8:45 pm	No 17 Excursion dimanche 7:30 am

TEXAS AND PACIFIC.

Arrivée.	Départ.
No 52 California Express 7:00 am	No 51 California Express 8:00 am
No 54 B. Rouge 10:25 am	No 53 B Rouge 3:50 pm

MORGAN LINE.

Arrivée.	Départ.
No 19 ... 8:10 am	No 20 ... 4:05 pm
No 17, local ...7.50 pm	No 18, local ..7:10 am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

Arrivée.	Départ.
No 1 Limited 11:25 am	No 6 Fastline 8:45 am
No 5 Fastline 7.00 am	No 2 Limited 4:00 pm

EAST LOUISIANA RAILROAD.—ABITA SPRINGS AND COVINGTON.

Dimanche et mercredi.

Arrivée.	Départ.
No 9 ... 7:15 pm	No 10 ... 8:10 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

Arrivée.	Départ.
No 7 ... 6:30 am	No 8 ... 4:10 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

9:00 a m | 4:00 a m | Pte-la Hache 7:00 am
4:50 p m | ... 5:00 pm
Shell Beach 9:30 am
Dimanche.
10:10 am | 8 pm | 6:00 am | 4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

JEUDI, 9 OCTOBRE 1890.

Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, 12 M
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M

VENDREDI, 10 OCTOBRE 1890.

Donaldsonville—MABEL COMEAUX, à 12 M
Bayou Lafourche—E. W. COLE, à 5 P M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M
Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND, à 11 A M
Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M

Fleuve et rivières.

Memphis, 8 octobre—Le fleuve a 10 pieds 3 pouces et baisse. Départs City of Hickman pour la Nlle Orléans à 10 a m. Big Sandy pour Cincinnati à 7 p m. Temps clair et frais.

Cairo, 8 octobre—Le fleuve a 13 pieds 5 pouces et monte. Temps clair et doux. Arrivés, Buckeye State de la Nlle Orléans, à midi. Départ, Buckeye State pour Memphis à 3 p m.

St Louis, 8 octobre—Le fleuve baisse—7 pieds 4 pouces à l'étiage. Temps clair et agréable. Départ City of St-Louis pour la Nlle Orléans, W H Cherry pour la rivière Tennessee.

Louisville, 8 octobre—La rivière baisse—5 pieds 2 pouces aux chutes, 7 pieds 6 pouces dans le canal. Temps clair et agréable.

Evansville, 8 oct.—La rivière a 11 pieds et monte. Temps clair et agréable.

Les Passes.

Port Eads, 8 octobre, 6 p m—Vent du sud sud est. Arrivés, à 5 a m, steamship Hudson, capitaine Kemble, de New York, hier soir steamship anglais Camelia, capitaine Tenny, de Hambourg via Shields, à 6 45 a m. et steamship anglais Explorer, capitaine Jones, de Liverpool via les Barbades.

Départs steamships Valencia pour New York, Fort William pour le Havre, El Monte pour New York, Hispania pour Port Limon, S Oteri pour Ruatan via Truxillo et Historian pour Liverpool.

Marchés.

Paris, 8 octobre.—Rentes trois pour cent 94 francs 85c.

Londres 8 oct., 4 p m—Consols à la clôture 94 13/16 au comptant et 95 1/8 à terme.

Havane, 8 octobre—Or espagnol 233 3/4 à 234. Change calme et faible. Sucre actif.

New-York, 8 octobre—Coton stable. Middling Uplands 10 5/16, middling Orleans 10 1/2

Ventes 541 balles.

Futurs—à peine stables à l'ouverture.

Livraison en octobre 10 21, novembre 10 25, décembre 10 27, janvier 10 33, février 10 40, mars 10 46, avril 10 53, mai 10 62, juin 10 69, juillet 10 76.

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 8 OCTOBRE 1890.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Herschel, Grimes, Liverpool.
Steamship (ang) Stillwater, McFarlane, Puerto Cortez, via Belize et Livingston.
Steamship (esp) Ramon de Larrinaga, Echevarria, Liverpool.
Steamship (am) Ector Brown, Utilla, sur lest.
Steamship Wm G Hewes, Staples, Bluefields.

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Camelia, Penny, Hambourg, via Shields.
Steamship (ang) Edith, Hough, Foley, Truxillo, Ceiba, etc.
Steamship Hudson, Kemble, New York.
Steamship (ang) Acadia, Anderson, Vera Cruz, sur lest, (précédemment rapporté à la Quarantaine).

A LA QUARANTAINE.

Steamship (ang) Austerlitz, Frazier, Vera Cruz, sur lest.

BATEAUX A VAPEUR.

Mabel Comeaux, Comeaux, Hermitage.
G W Sentell, Raymond, Bayou Goula.
Joe Webre, Hotard, Bayou Barataria.
Alvin, Kouns, Bas du Fleuve.
Josie W, Sweeney, Monroe.
Grover Cleveland, Boltes, Bas du Fleuve.
Harry Brown, Clarke, Pittsburg, avec 19 chalands.
Dymond, Deuds, Pittsburg, avec 16 chalands et 1 barge.
Beaver, Plazier, Pittsburg, avec 19 chalands.
Lougre Kentucky, ——, Golden Ranche.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Herschel—3527 balles coton, 1604 sacs tourteaux, 17,589 douves.
PUERTO CORTEZ, VIA BELIZE ET LIVINGSTON—par steamship Stillwater—8500 pieds bois de charpente.
LIVERPOOL—par steamship Ramon de Larrinaga—2544 balles coton, 2400 douves.

IMPORTATIONS.

VERA CRUZ—par steamship Havre—12 caisses cigares, 859 sacs café et cargaison en transit.
TRUXILLO—par steamship Edith Hough—13,000 régimes figues bananes, 15,000 cocos, 2800 oranges, 9 barils limons, $2669 en sols, $894 en espèces.

Arrivages de produits.

HERMITAGE LANDING — par steamer Mabel Comeaux—372 sacs riz brut et fret assorti.
BAYOU GOULA—par steamer Geo W Sentell—72 barils sucre, 33 barils mélasse, 357 sacs riz brut, 3 sacs coton en graine et fret assorti.
BAYOU BARATARIA—par steamer Joe Webre—495 sacs riz brut et fret assorti.
BAS DU FLEUVE—par steamer Alvin—21 barils mélasse, 84 barils riz, 802 sacs riz brut et fret assorti.
MONROE—par steamer Josie W.—522 balles coton, 152 sacs graine coton et fret assorti.
BAS DU FLEUVE—par steamer Grover Cleveland—364 sacs riz brut, 13 barils riz et fret assorti.
PITTSBURG—par towboat Harry Brown et chalands—456,000 boisseaux charbon.
PITTSBURG—par steamer Beaver et chalands—384,000 boisseaux charbon.
PITTSBURG—par steamer Dymond et barges—432,000 boisseaux charbon, 13,000 boisseaux coke.
GOLDEN RANCHE—par lougre Kentucky—Fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—392 sacs riz brut et fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC RR COMPANY—4191 balles coton, 307 sacs graine coton, 19 wagons graine coton, 1 sacs coton en graine, 11 sacs graine coton, 3173 sacs riz brut, 257 barils sucre, 11 barils sirop, 199 barils vin et fret assorti.
N ORLEANS & NORTHEASTERN RR—1094 balles coton et fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—1769 balles coton et fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—976 balles coton, 2 wagons graine coton, 400 sacs farine graine coton, 113 sacs riz brut, 8 barils mélasse et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—756 balles coton et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—691 balles coton, 118 sacs riz brut et fret assorti.

Par le Télégraphe.

New York, 8 octobre 1890.
A. A. Moulton et Co
Le steamship Knickerbocker, capitaine Frank Kemble, est arrivé cette après-midi.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Anger Head	Brême	4e dist. 45
Arroyo	Havre	rue 8e
Adela	Liverpool	3e dist. 27
Alava	Liverpool	1er dist. 27
Amaranth	Havre	3e dist. 38
Aranesa	Havane	Alger
Bengore Head	Liverpool	rue 6e
Capella	Liverpool	3e dist. 10
Copernicus	Liverpool	1er dist. 30
Clinton	En réparation	Alger
Corona	Hambourg	Gouldsboro
Dupuy de Lôme	Havre	4e dist. 42
Europea	Brême	4e dist. 47
El Paso	New York	Alger
Editor	Liverpool	Pte Tier
Grecia	Liverpool	3e dist. 27
Harlan	Bluefields	Alger
Havre	Havre	4e dist. 40
Inventor	Liverpool	Pte Tier
Herschel	Liverpool	1er dist. 20
Jos. Oteri, Jr	Truxillo	1er dist. 14
Marseille	Havre	4e dist. 47
New Orleans	En réparation	3e dist. 7
Nieto	Liverpool	1er dist. 21
Nymphaea	....	4e dist. 45
Pio IX	Barcelone	rue 3e
Professor Morse	Utilla	1er dist. 15
Ramon de Larrinaga	Liverpool	1er dist. 27
Red..an	Brême	4e dist. 45
Rover	Utilla	3e dist. 30
Storm King	Brême	4e dist. 43
Saltra	Belize	rue 5e
Stillwater	Belize	3e dist. 28
Texas	Liverpool	1er dist. 25
Trinacria	Gênes	rue 5e
Vedra	Hambourg	rue 5e
Whitney	Laid up	Alger
Winchester	Laid up	rue 5e
Wm G. Hewes	Bluefields	1er dist. 15
Willowby	Havre	rue 6e
Yodmondale	Russie	1er dist. 23
Yucatan	Liverpool	1er dist. 27

NAVIRES.

Marcelline Jane	Barcelone	rue 8e

BARQUES.

Monterosa	Espagne	1er dist. 33

BRICKS.

Mexico	Laguna	3e dist. 26

GOELETTES.

Royalist	Utilla	1er dist. 15
Storm King	Utilla	2e dist. 18
Santo Oteri	Ruatan	1er dist. 13

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Hudson, Kemble ... parti 1er oct
Steamship Excelsior, Higgins ... parti 4 oct
Steamship Louisiana, Gager ... parti 5 oct
Steamship El Mar, Hawthorn ... parti 7 oct

PHILADELPHIE.
Goelette Chas L. Davenport ... parti 26 sept

LIVERPOOL.
Steamship Floridian, Sandry ... parti 30 août
Steamship Costa Rican, Alexander ... parti 11 sept
Steamship Colonist, Corner ... parti 11 sept
Steamship American, Bertie ... parti 12 sept
Steamship Caribbean, Watson ... parti 20 sept
Steamship Counsellor, Jones ... parti 19 sept
Steamship Cuban, Ancon ... parti 11 sept
Steamship Architect, Bond ... parti 11 sept
Steamship Discoverer, Bell ... parti 27 sept
Steamship Bernard Hall, Wrake ... parti 25 sept
Steamship Vesta, Corbishley ... parti 1 oct
Steamship Californian, Pickthall ... en charg 5 oct
Steamship Indray ... parti 3 oct

LONDRES.
Steamship Federation, Plakham ... parti 25 sept

SWANSEA.
Steamship Colonist, Corne ... parti 18 sept

MIDDLESBOROUGH.
Steamship Highland Prince ... parti 19 sept

SHIELDS ANG.
Steamship Carlisle, Tait ... parti 3 oct
Steamship Lartine ... parti 3 oct

BORDEAUX.
Steamship Paris, Chevalier ... parti 18 sept

ANVERS.
Steamship Paris, Chevalier ... parti 15 sept
Steamship Nantes, Manoel ... parti 17 sept

HAMBOURG.
Steamship Camellia, Penny ... parti 3 sept

BREME.
Barque Auguste, Witte ... parti 17 sept

PALERME.
Steamship Estella, Cassovitch ... parti 20 sept
Steamship Elysia, Haynes ... parti 26 sept

RIO DE JANEIRO.
Steamship Pascal, Treneman ... partie 15 sept
Steamship Angeleon, Bain ... parti 9 sept

VERA CRUZ.
Steamship Acadia, Barrett ... parti 1er oct

SIERRA LEONE.
Steamship Knight of St George ... parti 29 oct

NEW-SOUTH BUILDING AND LOAN ASSOCIATION,
56 rue du Camp, coin Gravier.
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Capital autorisé ... $50,000,000
Actions ... $100 chacune
CONSEIL DE DIRECTION.
Henry Gardes ... Président American Nat. Bank
George Q. Preston ... Présid't Hibernia Nat. Bank
Stanley O. Thomas ... Présid't Citizens Bank of La.
Jos. A. Shakspeare ... Maire de la Nlle-Orléans
Henry Ginder ... A. B Griswold & Co.
Jas S. Richardson ... Richardson & May
Jules A. Blanc ... Capitaliste
J. M. Lewis, Talladega, Ala ... Capitaliste
John Hanson Kennard ... Avocat
E. H. Power
Une association parfaitement administrée et progressant qui offre des avantages sans égaux aux capitalistes qui veulent économiser leur argent en le bien plaçant pour qu'il fructifie, association faisant aussi des prêts à des taux très réduits et à des conditions libérales pour l'acquit de ceux ci en des paiements mensuels.
Pour de plus amples informations, s'adresser par lettre ou en personne au bureau de l'association ci-dessus indiquée.
CE PLAN EST
Le meilleur pour l'emprunteur!
Le meilleur pour celui qui veut faire un placement!
1erjuin—1 an

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terres dans la paroisse Tangipahoa.

À l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 8 novembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour Division E, actuellement absent en congé, en date du 2 octobre 1890, pour le compte de la succession de John E. McClure, décédé, Dossier No 31,040, il sera vendu à l'encan:

Tous les droits, titres et intérêts de la dite succession aux terres ci après décrites dans la paroisse de Tangipahoa dans cet Etat, savoir:

1° Le N. E 1/4 de la sec. 17, T. 4, S. R. 9 Est contenant 161/76 acres.

2° Le S. W. 1/4 de la sec. 4, T. 4, S. R. 8 Est contenant 161/90 acres.

3° Le S. E 1/4 du N. E 1/4 de la sec. 10 et le nord 1/2 du S. W. 1/4 de la sec. 11, T. 4 S. R. 8 est contenant 320/30 acres.

4° Le N. E 1/4 et les lots Nos 3 et 4 du N. E. 1/4 du S. E. 1/4 de la sec. 15 et le N W. 1/4 fractionnel du N. E. 1/4 de la section 22 T. 4 S. R. 8 Est, contenant 320 50 acres faisant un total de 964/30 acres. Devant être vendues en somme.

Conditions—Comptant sur les lieux.

L'acte de vente pardevant Jas. G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui assumera les taxes de 1890 en outre du prix de son enchère.

5oct—5 12 19 26—2 8 nov

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 22.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magasine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles
42 Marché Dryades, Melpomène
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 7, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 1?, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rochebiave.
128 Miro et Lafayette.
131 Bienville et Vieille Levée.
132 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Basin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Française.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard,
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No .., Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Poland.
616 Casernes des Etats-Unis.
618 Casernes et Dauphine.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Leon Lavedan vs. Geo. W. Purcell et Ed. M. Purcell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 30,819. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 14 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêts de George W. Purcell et Edward M. Purcell ou de la succession du dit Edward M. Purcell à la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Denis, Troisième, St Patrick et Quatrième, désignés par les Nos 4 et 5 sur un plan du dit îlet fait par C. A. Hedin, voyer, daté du 5 juillet 1852, déposé pour référence en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville, lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun trente et un pieds trois pouces de face à la rue St-Denis sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 160, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Fulton, Première et Soraparu, le dit lot mesure trente pieds sept pouces de face à la rue Chippewa sur cent vingt pieds six pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 4me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Chestnut, Sixième et Colisée, désigné par le No 7 et mesurant vingt huit pieds de face à la rue Washington sur cent pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
11 sept—11 18 25—2 9 14 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

John H. Wilberding vs Mathias Humbrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,975 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er novembre 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre dans l'îlet No 336, dans le Deuxième District de cette ville borné par les rues Dorgenois, Broad, Toulouse et la Promenade Carondelet et désigné comme No 15, mesurant soixante dix pieds, quatre pouces et une ligne de face à la rue Dorgenois, trente et un pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la Promenade Carondelet, trente et un pieds, huit pouces et cinq lignes de face à la rue Toulouse et soixante douze pieds cinq pouces sur la ligne après la rue Broad, tous plus ou moins d'après un plan de J.-F. Braun, voyer daté le 12 janvier 1885.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 sept—30—oct 7 14 21 28—nov 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Margaret Vaughan et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,811—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Triton, maintenant rue Delord, les rues Calliope, Dryades et Remparts, anciennement Hercules, et désigné par le No 5 sur un certain plan du dit îlet et d'autres lots dressé par C. A. Hedin, arpenteur, daté le 1er mai 1852 et déposé pour référence en bureau de T. O. Stark, notaire, comme plan No 100. Le dit lot mesure d'après le dit plan, trente cinq pieds, six pouces et quatre lignes de face à la dite rue Dryades, quarante neuf pieds six pouces et sept lignes de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes sur la ligne du côté vers la rue Calliope et cent vingt huit pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne du côté opposé vers la Promenade Triton, maintenant rue Delord attenant au lot No 4 sur le dit plan. Ensemble avec 29 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanti et attaché à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du plaignant, soit la somme de $522, montant de contributions sur les dites actions du fonds capital, avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1881 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1883, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1884, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1886, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1887, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1888 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1889, et les frais et charges du procès et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété. L'acquéreur assumera, en outre le résidu de la dite dette du fonds capital hypothéqué non encore dû, mais qui est sujette à être demandée, conformément à la charte et les lois de la Banque, à savoir: la somme de deux mille six cents dollars, et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens, conformément à sa charte et ses lois, et le reste, s'il y en a, du prix de l'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 sept—9 16 23 30 oct 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE

Citizens Bank of Louisiana vs. L. Morlo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,750 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre les rues Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 11 octobre 1890 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre dans le Deuxième District de cette ville désignés par les Nos 5 et 29 dans l'îlet borné par les rues Remparts, Basin, Toulouse et St Pierre; les dits lots mesurent comme suit. Le lot No 5 mesure vingt pieds de face à la rue Remparts, sur une profondeur de soixante pieds, borné par les lots Nos 4, 6 et 29; et le lot No 29 mesure vingt pieds de face à la rue Basin sur une profondeur de soixante pieds, borné par les lots Nos 5, 27 et 29, conformément à un plan déposé aux bureaux de la Navigation Company of Orleans, ensemble avec toutes les bâtisses sur les dits lots de terre, et tous les droits, voies, etc., qui y appartiennent, ensemble avec 101 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties et attachées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant, pour payer et satisfaire la réclamation du plaignant, soit la somme de dix-huit cent dix huit dollars le montant des contributions sur les dites actions au fonds capital, avec intérêt à 8 pour cent par an sur $202 à partir du 1er décembre 1881, et avec 8 pour cent d'intérêt par an sur $202 à partir du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $202 à partir du 1er décembre 1883 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $202 à partir du 1er décembre 1884, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $202 à partir du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $202 à partir du 1er décembre 1886, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $202 à partir du 1er décembre 1887, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $202 à partir du 1er décembre 1888, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $202 à partir du 1er décembre 1889, et les frais et charges de cette affaire et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété. L'acquéreur, en outre assumera le résidu de la dite dette du fonds capital hypothéqué qui n'est pas encore dû, mais qui est sujette à être demandée, conformément à la charte et lois de la Banque: à savoir: la somme de sept mille deux cents dix neuf dollars, et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens, conformément à sa charte et ses lois, et le reste, s'il y en a, du prix de l'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 sept—9 15 22 29 oct 6 11

ANNONCE JUDICIAIRE

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Louise Adelaide Cannon et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,868—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un lot de terre situé dans le faubourg Ste-Marie de cette ville formant le coin des rues Commune et Tremé, (et les autres rues étant Marais et Gasquet,) désigné par le No 1 de l'îlet No 13 sur un plan dressé par Joseph Pilié le 18 avril 1823 et déposé pour référence en l'étude de F. De Armas, ancien notaire, par acte daté le 6 décembre 1823. Le dit lot de terre mesure, mesure française, quatre vingts pieds de face à la rue Commune, quatre vingt deux pieds, onze pouces de face à la rue Tremé par quatre vingt six pieds de profondeur sur la ligne du lot No 9, et cent six pieds quatre pouces sur la ligne du lot No 2, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations dessus et privilèges y appartenant. Ensemble avec cent actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties et attachées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.—Comptant pour payer et satisfaire la réclamation des plaignants, à savoir la somme de douze cents dollars avec 10 0/0 d'intérêt par an du 1er avril 18.., et une autre somme de deux mille cent dollars, montant des contributions sur les dites actions de stock, avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $200 de cette somme à partir du 1er décembre 1873, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $50 de cette somme à partir du 1er décembre 1876, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $200 de cette somme du 1er décembre 1877, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $200 de cette somme du 1er décembre 1881 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $200 de cette somme du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $200 de cette somme du 1er décembre 1883, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $200 de cette somme du 1er décembre 1884, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $200 de cette somme du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $200 de cette somme du 1er décembre 1886, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $200 de cette somme du 1er décembre 1887, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $200 de cette somme du 1er décembre 1888, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $200 de cette somme du 1er décembre 1889, et les frais de procédure et de vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

L'acquéreur assumera en outre le résidu de la dette du fonds capital hypothéqué, dette non encore due mais sujette à être demandée sous la charte et les lois de la banque à savoir: la somme de $7,300, et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane sous sa charte et ses lois, et la balance s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 sept—9 16 23 30—7 11 oct.